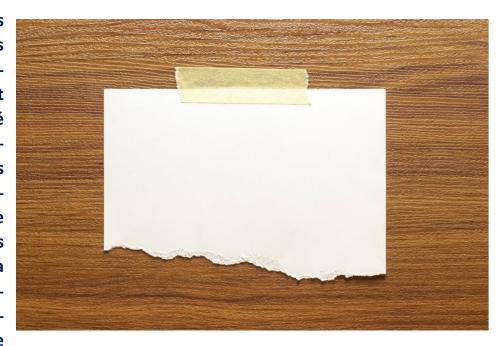




Projet de Transformation des Activités Communes

UN MONDE MERVEILLEUX ...

Voilà plus d'un an que les deux directions associées ont présenté aux Organisations Syndicales ce projet pompeusement appelé Transformation des Activités Communes, que nous traduisons comme en continuité du démixtage de toutes activités communes à ENEDIS et GRDF. Cela a commencé par une réflexion, présentée au détour d'une conversation de



boudoir, puis un projet un peu plus abouti nous a été proposé. Mais à aucun moment, il ne fallait parler de DEMIXTAGE!

Le projet

4 Unités Opérationnelles Nationales (UON) rattachées aux deux entreprises ENEDIS et GRDF

L'Unité Comptable Nationale

UCN

L'Opérateur Informatique et Télécom

OIT

L'Unité Ressources Humaine et Médico-Sociale

UON-RHMS

UON-RHMS

UOS

Sous couvert, entre autres, de la spécialisation déjà effective de certaines activités, mais également de l'évolution stratégique des deux entreprises, il est présenté comme évident d'entamer un processus de séparation des unités.

Ainsi, pour les UCN et OIT, il est proposé que toutes les équipes déjà constituées rejoignent le distributeur pour lequel elles travaillent.

Agii, iic pas sabii

.....

En ce qui concerne l'UONRH, les équipes Contrat de Travail et Études, Logement, Alternance et Assistants Sociaux seront séparées :

- Les équipes Contrat de Travail et Études, Logement, Alternance, étant déjà constituées, rejoindront le distributeur pour lequel elles travaillent.
- Les assistants sociaux devront suivre une répartition, à la clé de mixité, avec une intégration au sein des Unités pour Enedis et à la DRHT pour GRDF.
- Les activités restantes seront maintenues au-delà de 2023 au sein d'une entité mixte, renommée UMS (Unité Médico-Social), afin de poursuivre la réflexion sur leurs évolutions.

Pour l'UOS SERVAL, il est question d'un démixtage complet de ses activités : les équipes approvisionnement et Relation Client seront rattachées au distributeur avec lequel elles travaillent déjà. Quant à l'Exploitation Logistique, il a été décidé que ENEDIS récupère 10 plateformes et GRDF, celle de Gennevilliers.

L'expertise ACANTE

C'est à la suite de la 1^{ère} Délégation Spéciale que les membres élus, inquiets du manque de données concrètes de ce projet, ont demandé l'analyse d'une expertise afin de mieux préparer ce transfert d'activités, mais aussi d'équipes et donc d'agents soucieux de leur sort. Et effectivement, l'expert ACANTE a révélé de nombreuses incohérences :

- Le manque de clarté sur les conséquences du transfert des effectifs ET des activités (externalisations envisagées, transferts sans effectif notamment à GRDF, postes vacants et donc, un impact évident sur l'activité des salariés)
- La mixité de l'activité à uniformiser : les niveaux et le type de mixité sont différentes selon les unités. La portée de ces écarts n'est pas suffisamment considérée dans la présentation du projet.
- Un transfert en équipe constituée qui s'apparente à une mutation d'office : les salariés subissent ce transfert

L'audit de salariés par l'expert ACANTE met déjà en évidence une fatigue organisationnelle face à cette succession de réorganisations, le risque de surcharge de travail, l'attractivité moindre de GRDF face à ENEDIS, le besoin d'anticipation quant à ces transferts sans réponse, le parcours professionnel des agents ...

Fortement impliqués dans leurs activités, les salariés peinent à trouver des réponses dans la présentation trop succincte de ce projet.

C'est la raison pour laquelle aucune organisation syndicale n'a souhaité émettre un avis lors de la Délégation Spéciale des 17 et 21 février 2022. La Direction est exhortée à revoir sa copie, à améliorer la transparence des informations et à permettre un dialogue social de qualité. Rester arcbouté sur un objectif temporel et financier sans tenir compte du facteur humain, ne permettra certainement pas d'aboutir à une solution concertée.

Notre seul intérêt est celui des salariés!